



7 et 8 octobre

2024

CPF : SÉCURISER LE RÉFÉRENCIEMENT, LA VENTE ET LA RÉALISATION DE VOS FORMATIONS

Public

Tout professionnel de la formation concerné par le marché du CPF : organisme de formation, entreprise, opérateur de compétences, opérateur CEP...

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Le succès du CPF (compte personnel de formation) a développé un marché grand public aussi appelé BtoC (Business to consumer). Mais ce succès attire la convoitise et provoque des fraudes et tentatives d'abus. C'est pourquoi le dispositif de régulation de l'offre sur la plateforme se renforce. Au-delà du cadre législatif et réglementaire, le cadre technique et contractuel est en constante évolution. Pour vous permettre de vous l'approprier, cette formation se veut à la fois juridique et pratique. Une formation indispensable pour sécuriser le référencement, la publicité, la vente, la réalisation de vos formations... et prévenir le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Maîtriser les conditions de référencement en tenant compte des évolutions techniques de la plateforme
- > Connaître les règles en matière de démarchage et de publicité
- > Gérer les dossiers de formation et la facturation
- > Prévenir le contrôle et les contentieux

PROGRAMME

SE RÉFÉRENCER DANS L'ESPACE DES ORGANISMES DE FORMATION (EDOF)

- Conditions réglementaires d'éligibilité liées à l'organisme de formation et à la formation référencée
- Zoom sur les formations éligibles non certifiantes : permis de conduire, Acre, bilan de compétences
- Zoom sur l'enjeu de la certifications professionnelles (RNCP-RS) : stratégies patrimoniales ou partenariales
- Saisie dans la partie « Catalogue » de votre espace EDOF, étape par étape

RÉSPecter SES OBLIGATIONS VIS-A-VIS DU CLIENT

- Règles en matière de démarchage, de publicité et d'information sur le CPF
- Fixation du prix, ajustement et remise commerciale
- Engagements contractuels vis-à-vis du stagiaire et résolution des litiges
- Obligations concernant le passage des examens, concours ou évaluations

GERER ET FACTURER UN DOSSIER DE FORMATION

- Traitement d'une demande d'inscription. Déclaration de l'entrée/sortie en formation et du service fait
- Cas d'annulation de la formation, de non-présentation du stagiaire ou d'interruption de la formation
- Facturation et paiement

PRÉVENIR LE CONTRÔLE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

- Engagements contractuels vis-à-vis de la Caisse des dépôts
- Pièces justificatives à conserver
- Procédure et modalité du contrôle de service fait
- Sanctions encourues et risques de contentieux



14 heures sur 2 jours de 9 h à 17 h

1 565 € HT (TVA 20 %) 1 878 € TTC
Déjeuner comprisCentre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

De 3 à 12 personnes maximum

